

CANTON DU VALAIS

COMMUNE DE BAGNES



MODIFICATION PARTIELLE DU PLAN D'AFFECTATION DE ZONES (PAZ) DE LA COMMUNE DE BAGNES ET PLAN D'AMÉNAGEMENT DÉTAILLÉ (PAD) DU DOMAINE SKIABLE DE TÉLÉVERBIER SA "SECTEUR ESSERTS - SAVOLEYRES"

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 4 mars 2013

PLAN D'AMÉNAGEMENT DÉTAILLÉ

Droit de sceau: Fr. 300.-

Echelle 1:5'000

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 30 OCT. 2013

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

Droit de sceau: Fr. 150.-

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

Décision du Conseil Municipal, en date du :

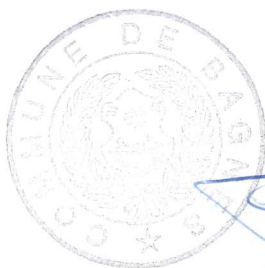
Le Président :



Le Secrétaire :

Approbation par l'assemblée primaire : 15.06.11

Le Président :



Le Secrétaire :

AUTEUR DU PROJET

ARRONDISSEMENT

DATE

PROJ.

DESS.

CONTR.

22.04.2011

FZ

FD

FZ

a

b

c

Formats

Surfaces

Proj. N° 421.407

x = 0.630

y = 0.297

0.19 m2

W:\Communes\Bagnes\
617 PAZ Bagnes\617 Modification PAD\
617 Geodatabase\MAP

**DROSER SA**

Ecologie appliquée

Ch. de la Poudrière 36, 1950 Sion

tél. 027/323 70 17 fax 027/323 70 62

